



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
12 juillet 2002  
Français  
Original: anglais

**Seconde session ordinaire de 2002**  
23-27 septembre 2002, New York  
Point 11 de l'ordre du jour provisoire  
**FNUAP**

**Fonds des Nations Unies pour la population**

**Esquisse de programme de pays pour la Chine**

Assistance du FNUAP proposée : 15 millions de dollars, dont  
10,5 millions à prélever sur les  
ressources ordinaires, et 4,5 millions à  
financer à l'aide de cofinancements  
et/ou d'autres ressources, notamment  
des ressources ordinaires

Période du programme : Trois ans (2003-2005)

Cycle d'assistance : Cinquième

Catégorie selon décision 2000/19 : C

**Assistance proposée par domaines de base du programme**

(En millions de dollars)

	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<b>Total</b>
Santé en matière de reproduction	10,2	4,5	<b>14,7</b>
Coordination et appui	0,3	–	<b>0,3</b>
<b>Total</b>	<b>10,5</b>	<b>4,5</b>	<b>15,0</b>

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.



## I. Analyse de la situation

1. Le passage d'un système économique centralisé à un système axé sur le marché a conduit en Chine à des progrès économiques remarquables et à l'amélioration des conditions d'existence de la population, bien que les disparités socioéconomiques se soient considérablement aggravées.
2. La Chine a entériné des accords internationaux tels que le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social, la Plateforme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et la Déclaration du Millénaire, et s'est engagée à les mettre en oeuvre.
3. La plupart des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement ont été atteints. En 2000, la population était estimée à 1,3 milliard d'habitants, soit la plus importante du monde, avec un accroissement annuel d'environ 13 millions de personnes. Avec un taux d'accroissement annuel d'environ 1,1 % et un taux de fécondité total de 1,8 enfant par femme, la population du pays devrait se stabiliser progressivement. On estime qu'elle atteindra 1,6 milliard d'habitants en 2050.
4. En 2000, le taux de prévalence de la contraception moderne était de 83 %. Les taux de mortalité infantile et de mortalité maternelle étaient respectivement de 30 pour 1 000 naissances vivantes et de 53 pour 100 000 naissances vivantes. Toutefois, ces moyennes nationales tendent à masquer des disparités géographiques, en particulier dans la région occidentale, où le taux de mortalité maternelle est estimé à 100 pour 100 000 naissances vivantes. Par ailleurs, le VIH/sida est récemment passé au premier plan des préoccupations dans les domaines sanitaire et social, en particulier parmi les migrants, les adolescents et autres groupes présentant un risque élevé.
5. Avec les progrès de la réforme, de nouveaux défis apparaissent. Il existe un écart important entre les sexes au niveau de l'enseignement supérieur. La participation politique des femmes est faible, en particulier à l'échelon local et les mécanismes juridiques de protection des droits de la femme ne sont pas appliqués comme il convient. Par ailleurs, à la suite de la baisse de la fécondité et de la modification de la pyramide des âges, des problèmes liés au vieillissement commencent à émerger.
6. En 2000, le bilan commun de pays a identifié les principaux domaines thématiques dans lesquels les institutions des Nations Unies pouvaient mener des activités conjointes en Chine. Les objectifs du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement qui sont les plus importants pour le mandat du FNUAP sont les suivants : a) promouvoir le développement durable pour réduire les disparités; b) contribuer à créer des conditions favorables à la réforme nationale et au processus de développement; c) aider la Chine à relever les défis mondiaux et à promouvoir la coopération internationale.

## II. Coopération passée du FNUAP et de la Chine, et enseignements tirés de l'expérience

7. Le FNUAP apporte son concours à la Chine depuis 1980. Les trois premiers programmes de pays étaient principalement axés sur le renforcement de la capacité de collecte et d'analyse des données et l'amélioration de la qualité des services de santé maternelle et infantile et de planification familiale. À l'issue de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, le Gouvernement et le FNUAP ont longuement examiné l'adoption de nouvelles démarches conformes aux principes de la Conférence. Dans le cadre du quatrième programme de pays, des objectifs et des quotas ont été supprimés dans les 32 comtés couverts, tandis que du matériel d'information, d'éducation et de communication reflétant lesdits principes était distribué à tous les ménages et points de prestations de services (PPS).

8. Le principal succès du précédent programme a été le passage d'une conception administrative de la planification familiale à une approche de la santé génésique intégrée et axée sur le client dans les comtés couverts par le projet. Les agents sanitaires ont été formés à dispenser des soins de qualité, et les PPS ont été renforcés de façon à offrir des services de santé génésiques intégrés, tant dans les dispensaires de la Commission d'État pour le planning familial que dans ceux du Ministère de la santé. Selon les données disponibles, le taux d'avortement serait en baisse tandis que les méthodes de contraception temporaires se substitueraient peu à peu aux méthodes de contraception permanentes. Le succès du programme a été au-delà de toute attente et les pouvoirs publics ont l'intention d'étendre à 827 autres comtés cette approche de la santé génésique. Toutefois, de nombreuses questions restent à régler. Il faudrait, par exemple, améliorer la qualité des soins et en élargir la couverture de façon à en faire bénéficier les groupes actuellement mal desservis. Par ailleurs, les changements de mentalité qui ont pu être opérés dans le cadre du dernier programme devraient maintenant l'être sur une plus large échelle.

9. Le projet pilote de santé génésique des adolescents à Shanghai et à Beijing, auquel participent des étudiants en tant que jeunes volontaires/jeunes éducateurs, a contribué à faire prendre conscience des problèmes de santé sexuelle et génésique et à rallier le soutien des dirigeants, professeurs, parents et agents locaux des services de planification familiale. Un projet pilote de commercialisation parallèle a permis de sensibiliser les consommateurs cibles, en particulier les adolescents qui ne peuvent pas se procurer facilement des contraceptifs, aux problèmes de santé génésique, en leur donnant la possibilité d'acheter des préservatifs. Ces initiatives ayant été couronnées de succès, elles devraient être élargies de façon à apporter une information et des soins génésiques appropriés aux groupes mal desservis, notamment aux adolescents, aux migrants et aux hommes.

10. La capacité de gestion du personnel du Ministère de la santé de la Commission d'État pour la planification familiale a été renforcée de façon à améliorer la qualité des services de santé génésique. Par ailleurs, les deux entités ont resserré leur collaboration en ce qui concerne l'élaboration de protocoles de prestations standard et la prestation de services. On a perfectionné le système informatisé d'aide à la gestion et il faudrait en généraliser peu à peu l'utilisation, en particulier en ce qui concerne la collecte des données nécessaires au suivi.

11. Dans le cadre du programme précédent, on a créé des réseaux locaux à des fins de mobilisation et formé des responsables aux concepts et méthodes de base en

matière de santé génésique. Le partage des données d'expérience avec d'autres pays en développement a contribué à instaurer une collaboration sud-sud et à renforcer la capacité de certains établissements de soins chinois. L'expérience montre qu'il aurait été nécessaire, dans le cadre du projet de santé génésique/planification familiale, d'engager les hommes à prendre leurs responsabilités en la matière. On a constaté par ailleurs que le projet visant à améliorer la condition de la femme par des activités rémunérées n'avait que des liens ténus avec la composante santé génésique.

12. Le FNUAP a joué un rôle de catalyseur en faisant prévaloir une conception intégrée et non contraignante de la santé génésique et son bureau de Beijing a assuré un suivi rigoureux et régulier des activités menées dans les comtés couverts par le projet. Il convient de noter que plus de 140 missions de suivi sur le terrain ont été effectuées, tant par le personnel des bureaux extérieurs que par l'équipe des services techniques de pays, les membres du Conseil d'administration et des représentants de donateurs.

### **III. Programme proposé**

13. Le programme proposé est fondé sur le bilan commun de pays/plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement achevé en 2000, ainsi que sur les conclusions et recommandations convenues dans l'étude technique réalisée par le FNUAP en 2002. Il coïncide avec le dixième Plan quinquennal de développement de la Chine et contribuera à la réalisation de deux des objectifs du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement : a) améliorer la qualité des services sociaux de base et assurer l'égalité d'accès à ces services; b) alléger le fardeau que représente le VIH/sida.

14. Le programme proposé a pour objectif d'aider le Gouvernement chinois à mettre en oeuvre le programme d'action de la Conférence sur la population et le développement dans le domaine de la santé génésique, de l'égalité des sexes et du vieillissement. Les résultats attendus sont les suivants : a) recours accru chez les femmes, les hommes et les adolescents, à des services de planification familiale/santé génésique de qualité, intégrés et axés sur le client, conformément aux principes de la Conférence internationale sur la population et le développement; b) promotion de l'égalité des sexes en ce qui concerne l'accès aux ressources (information, éducation et appui social) et aux services de santé génésique/planification familiale; c) renforcement du soutien politique aux niveaux national et local, aux politiques et programmes concernant le vieillissement. Le FNUAP prendra en compte l'expérience des pouvoirs publics et d'autres donateurs dans le domaine de la santé génésique, notamment celle de l'OMS, de l'UNICEF, du Programme de technologie sanitaire appropriée (PATH) et de la Fondation Ford.

15. Le FNUAP a joué et continuera de jouer un rôle de catalyseur, en aidant la Chine à passer d'une conception administrative de la planification familiale à une approche axée sur le client et sur la qualité des soins. Il consolidera les activités menées dans les 32 comtés couverts par le programme précédent en s'assurant que les soins de santé génésique y sont bien dispensés de façon intégrée et non contraignante. L'expérience de ces 32 comtés sera communiquée aux nouveaux comtés retenus dans le cadre du programme proposé. Le FNUAP se propose de choisir au moins un comté pilote dans chacune des 31 provinces et régions

autonomes. Il appliquera les mêmes critères de sélection que dans le programme précédent, notamment l'existence de besoins insatisfaits en matière de santé génésique, l'apparition de nouveaux problèmes dans ce domaine, les disparités géographiques et le degré d'engagement des autorités locales.

16. Les six résultats attendus sont les suivants : *Produit 1 : Élargissement de l'accès des femmes, des hommes et des adolescents à des informations et des services de santé génésique et de planification familiale intégrés et axés sur le client.* Une gamme de services et d'informations intégrée sera mise à disposition dans les comtés couverts par le projet. L'accent sera mis sur la formulation de choix éclairés, la planification familiale, les soins maternels, la prévention de l'avortement, et celle des infections de l'appareil génital et des maladies sexuellement transmissibles, notamment le VIH/sida. Une formation sera dispensée pour améliorer les connaissances et compétences techniques nécessaires à la prestation de soins de santé génésique complets et de qualité, y compris des consultations. Des projets pilotes novateurs seront conçus pour répondre aux besoins des hommes en matière de santé génésique. On s'efforcera de développer, produire et distribuer du matériel d'information, d'éducation et de communication qui soit adapté aux besoins et qui tienne compte des particularités culturelles sur des sujets tels que la santé génésique et les droits en matière de reproduction, les infections de l'appareil génital, les maladies sexuellement transmissibles, le VIH/sida et l'égalité entre les sexes. Le programme de commercialisation parallèle des préservatifs sera étendu et ciblera les groupes à haut risque, tels les travailleurs migrants et les adolescents.

17. Les activités de sensibilisation aux questions de santé génésique feront l'objet d'une attention particulière, lorsqu'il s'agira de définir les grandes orientations en tenant compte des droits des jeunes dans ce domaine. Les projets pilotes exécutés dans le cadre du programme précédent seront étendus à d'autres régions qui connaissent un dépeuplement considérable. On mettra à l'essai différents modèles de prestation de services aux jeunes (informations, conseils, etc.). On s'emploiera en outre à renforcer la capacité des directeurs de programme aux trois niveaux du système de santé. Le FNUAP appuiera le perfectionnement du système informatisé d'aide à la gestion afin d'obtenir en temps voulu des données de qualité pour le suivi et la gestion du programme.

18. *Produit 2 : Meilleure connaissance et compréhension du VIH/sida chez les décideurs, responsables de programmes et prestataires de services ainsi que dans l'opinion publique; meilleure diffusion de l'accès à l'information concernant le VIH/sida et élargissement de l'accès des groupes à haut risque à des préservatifs de bonne qualité dans les zones pilotes.* On appuiera les activités visant à sensibiliser les décideurs au VIH/sida afin de renforcer leur détermination à lutter contre ce fléau en soutenant des programmes et en élaborant des politiques dans ce domaine, et en favorisant la promotion, la distribution et l'utilisation efficaces de préservatifs. Ces mesures seront liées aux activités de prévention du VIH/sida intégrées aux services de santé en matière de reproduction au niveau des soins primaires, qui viseront notamment à former des prestataires de service, à habiliter les femmes à négocier et pratiquer des rapports sexuels protégés ainsi qu'à promouvoir la responsabilisation des hommes en matière de santé génésique. Les interventions ciblant des groupes à haut risque tels que les professionnels du sexe et leurs clients feront l'objet de projets pilotes dans des villes où le taux de prévalence du VIH est élevé.

19. *Produit 3 : Renforcement des capacités et mise en place d'un mécanisme de collaboration Sud-Sud en matière de santé génésique.* Conformément aux recommandations formulées dans l'étude technique, le FNUAP continuera d'apporter un appui à certains établissements chinois qui dispensent une formation en matière de santé génésique à d'autres pays en développement. Dans le cadre de cette initiative Sud-Sud, on s'efforcera de promouvoir l'échange de données par le truchement de séminaires, de conférences et de voyages d'études.

20. *Produit 4 : Sensibilisation accrue des décideurs, des responsables de programmes et des prestataires de services du secteur de la santé, ainsi que des femmes, des hommes et des adolescents aux problèmes sexospécifiques.* Le FNUAP contribuera à l'intégration d'une perspective hommes-femmes dans la stratégie de sensibilisation à la santé génésique, de façon à influencer les décideurs et les responsables de l'exécution des programmes et de les convaincre de tenir compte des préoccupations des femmes dans les politiques, plans et programmes adoptés en la matière. Il aidera également à mener à bien un programme d'information publique ciblé, visant à sensibiliser les hommes, les femmes et les adolescents aux questions, politiques et lois se rapportant à la promotion de l'égalité des sexes, des droits en matière de reproduction et de la responsabilisation des hommes dans le domaine de la santé génésique.

21. *Produit 5 : Renforcement de la capacité de mener des campagnes de sensibilisation dans les principaux domaines se rapportant à la planification familiale et à la santé génésique, à la lutte contre le VIH/sida et à l'égalité des sexes.* Un appui technique sera apporté au renforcement de la capacité des organismes chargés de la planification et de la conduite des campagnes de sensibilisation afin de promouvoir les principaux messages de la Conférence internationale sur la population et le développement et de fournir des services de santé génésique intégrés et de haute qualité. Une formation sera dispensée dans le domaine de l'élaboration des stratégies, de l'identification des problèmes, de la production de matériel, des techniques de sensibilisation et des procédures de suivi et d'évaluation. Il sera fait appel, dans ce contexte, au groupe de travail et à la stratégie mis en place à cet effet dans le cadre du programme précédent.

22. *Produit 6 : Meilleure compréhension des questions relatives au vieillissement parmi les décideurs.* Le FNUAP apportera son concours à la compilation et à l'analyse des données primaires et secondaires sur le vieillissement. Des documents de politique générale seront établis à l'intention des décideurs et des chercheurs pour leur permettre de mieux prendre en compte les incidences lors de l'élaboration de lois ou de politiques et de recenser les besoins d'informations supplémentaires. Il appuiera des travaux de recherche, à petite échelle, dont les conclusions seront utilisées pour mieux répondre aux besoins des personnes âgées.

#### **IV. Gestion, suivi et évaluation du programme**

23. La coordination générale du programme incombera au Ministère du commerce extérieur et de la coopération économique; le rôle du FNUAP en matière d'exécution consistera principalement à apporter un appui technique ainsi qu'à dispenser des formations et à acheter matériel et fournitures médicales. Le programme sera exécuté conformément aux directives et procédures établies par le FNUAP. Le Ministère, les organismes chargés de l'exécution et de la réalisation et

le bureau extérieur du FNUAP assureront le suivi de tous les projets et activités au moyen de visites sur le terrain, d'entretiens, d'études spéciales et à l'aide d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, notamment ceux mentionnés dans le cadre de résultats et de ressources (voir annexe).

24. Le bureau extérieur du FNUAP en Chine surveillera de près l'avancement de l'exécution du programme et procédera régulièrement et systématiquement à une révision du système de suivi. Une priorité élevée sera accordée à la formation du personnel et à l'actualisation des instruments de suivi. Il sera nécessaire d'appuyer la collecte de données de façon à s'assurer de la disponibilité des éléments d'information indispensables au suivi. Les programmes feront l'objet d'évaluations annuelles, d'un examen à mi-parcours et d'une évaluation finale.

25. Le bureau extérieur du FNUAP se compose actuellement d'un représentant, d'un représentant adjoint, de deux administrateurs de programme nationaux, de deux administrateurs adjoints, de deux Volontaires des Nations Unies et d'agents des services généraux. Un appui technique sera apporté par l'équipe d'appui technique de Bangkok (Thaïlande). Il sera également fait appel aux compétences techniques de consultants nationaux et locaux.

## Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la Chine

Objectifs du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement : améliorer la qualité des services sociaux de base et assurer l'égalité d'accès à ces services; alléger le fardeau que représente le VIH/sida

Objectif du FNUAP	Résultat	Indicateurs	Produits et indicateurs clefs	Ressources
Aider le Gouvernement chinois à mener à bien le Programme de la Conférence internationale sur la population et le développement dans les domaines de la santé génésique et de la planification familiale (SG/PF) et de l'égalité des sexes ainsi qu'à prendre en compte les problèmes que pose le vieillissement.	1. Avoir contribué à accroître le recours à des services de SG/PF de qualité, intégrés et axés sur le client parmi les femmes, les hommes et les adolescents, conformément aux principes définis dans le Programme d'action de la Conférence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de prévalence de la contraception moderne de 83 %.</li> <li>Augmentation du taux d'utilisation des préservatifs par les utilisateurs des services de planification familiale de 5 % en 2000 à 8 % en 2005.</li> <li>95 % des accouchements se font avec l'aide d'un personnel ayant reçu une formation.</li> </ul>	<p>1. Meilleure accessibilité des femmes, des hommes et des adolescents à des informations et des services de santé génésique/planification familiale, de qualité, intégrés et axés sur le client.</p> <p><b>Indicateurs de produit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de 60 % en 2000 à 80 % en 2005, dans les zones couvertes par le programme, de l'offre, par les PPS d'une gamme intégrée d'informations, de conseils et de services en matière de SG/PF notamment d'aiguillage, conformément aux protocoles de prestation de services.</li> </ul>	9,5 millions de dollars (dont 7,8 millions de dollars à prélever sur les ressources ordinaires et 1,7 million de dollars provenant de cofinancements et d'autres ressources).
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux des accouchements en hôpital dans la population rurale est passé de 50 % en 2000 à 60 % en 2005.</li> </ul>	<p>2. a) Meilleure connaissance et compréhension du VIH/sida, parmi les décideurs, les responsables de programme, les prestataires de services et dans l'opinion publique;</p> <p>b) Amélioration de l'accès à l'information relative au VIH/sida et de l'offre de préservatifs de bonne qualité pour les groupes à haut risque dans les zones pilotes.</p>	3,5 millions de dollars (dont 1 million de dollars à prélever sur les ressources ordinaires et 2,5 millions de dollars provenant des cofinancements et d'autres ressources).

Objectif du FNUAP	Résultat	Indicateurs	Produits et indicateurs clefs	Ressources
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les femmes de 15 à 49 ans le taux d'avortement a diminué de 34 ‰ en 1999 à 30 ‰ en 2005.</li> <li>• Le taux de prévalence des maladies sexuellement transmissibles (MST) ne dépasse pas le niveau actuel (67 pour 100 000 en 2000).</li> <li>• Le taux annuel moyen de propagation du VIH/sida diminue, de 30 % en 1996-2000 à 10 % en 2001-2005 (conformément au Plan national de lutte contre le VIH/sida).</li> </ul>	<p><b>Indicateurs de produit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration et adoption d'une stratégie globale en ce qui concerne les préservatifs.</li> <li>• Dans les zones couvertes par le programme, 80 % des femmes, des hommes et des adolescents sont informés des modes de transmission, de prévention et de manifestation du VIH/sida et des MST.</li> </ul>	
	2. Avoir contribué à promouvoir l'égalité des sexes en ce qui concerne l'accès aux ressources (information, éducation et appui social) et aux services de SG/PF.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les politiques favorisant l'égalité des sexes dans l'accès aux ressources et le recours aux services de SG/PF ont été réexaminées, révisées et mises au point.</li> </ul>	<p><b>Indicateurs de produit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de 10 stages de formation et séminaires destinés à promouvoir la collaboration Sud-Sud.</li> </ul>	0,5 million de dollars (dont 0,4 million de dollars à prélever sur les ressources ordinaires et 0,1 million de dollars provenant de cofinancements et d'autres ressources).
			<p><b>Indicateurs de produit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure sensibilisation a) des décideurs, des responsables de programme et des prestataires de services du secteur de la santé, et b) des femmes, des hommes et des adolescents à la situation particulière des femmes.</li> </ul>	0,5 million de dollars à prélever sur les ressources ordinaires.

Objectif du FNUAP	Résultat	Indicateurs	Produits et indicateurs clefs	Ressources
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Un programme favorisant l'égalité des sexes dans l'accès aux services de SG/PF a été conçu et élaboré.</li> </ul>	<p><b>Indicateurs de produit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>70 % des décideurs, du personnel du programme et 50 % des hommes, des femmes et des adolescents sont informés des questions suivantes : différence de statut économique et social entre les sexes, lois et politiques promouvant l'égalité des sexes, responsabilité des hommes en matière de SG/PF, droits liés à la procréation et violence sexiste.</li> </ul>	
			<p>5. Renforcement de la capacité de mener des campagnes de sensibilisation dans les principaux domaines se rapportant à la planification familiale et à la santé génésique, à la lutte contre le VIH/sida et à l'égalité des sexes.</p>	0,2 million de dollars à prélever sur les ressources ordinaires.
			<p><b>Indicateurs de produit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en oeuvre de la stratégie de sensibilisation à la santé génésique.</li> </ul>	
	3. Avoir contribué à renforcer le soutien politique aux politiques et programmes relatifs au vieillissement aux niveaux national et local.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des politiques nationales, des décrets administratifs et des ordonnances locales ont été adoptées et mis en oeuvre en matière de vieillissement.</li> </ul>	<p>6. Les décideurs ont acquis une meilleure compréhension des questions relatives au vieillissement.</p>	0,5 million de dollars (dont 0,3 million de dollars à prélever sur les ressources ordinaires et 0,2 million de dollars provenant de cofinancements et d'autres ressources).
			<p><b>Indicateurs de produit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Établissement et diffusion de documents directifs sur les problèmes du vieillissement fondés sur des travaux de recherche.</li> </ul>	

<i>Objectif du FNUAP</i>	<i>Résultat</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Produits et indicateurs clefs</i>	<i>Ressources</i>
				0,3 million de dollars à prélever sur les ressources ordinaires pour la coordination du programme et une assistance dans le cadre du programme.